

de Lyon à tous les privilèges qui exemptent leurs terres d'impôts. (4 août) Les députés de Lyon à l'assemblée nationale renoncent aux privilèges de la cité. — Formation spontanée des gardes nationales : elles garantissent quelques châteaux des brigands incendiaires.

1790 L'assemblée nationale décrète que les provinces du Lyonnais , du Forez et du Beaujolais formeront le département de Rhône-et-Loire. (12 avril) — Installation du maire et de la municipalité de Lyon , élus suivant le décret du 14 déc. 1789. (30 mai) *Fédération* martiale jurée au Grand-Camp par 50,000 gardes nationaux. — Effervescence du peuple : résistance de la municipalité. (12 juillet) Election du directoire du département : discours d'Imbert-Colomès contre la Révolution ; il est interrompu et hué. — 12 juges-de-paix. (15 novembre) Proclamation du directoire pour l'exécution de la constitution civile du clergé. (27 novembre) Premières ventes des biens ecclésiastiques déclarés *biens nationaux*. (23 décembre) Nouvelle municipalité. Clubs et sociétés populaires. — 150,000 habitans compris les faubourgs ; 119,000 dans la ville.

1791 (6 février) Comité de panification nommé par les 32 assemblées primaires de Lyon. (1^{er} mars) L'abbé Lamourette, vicaire-général d'Arras, est élu évêque constitutionnel de Rhône-et-Loire par 264 électeurs sur 465. Protestations de l'archevêque catholique, de plusieurs curés, etc. (21 mai) Tribunal de commerce. Le directoire arrête que les ecclésiastiques fonctionnaires publics, qui ont refusé ou rétracté le serment prescrit par la loi, seront remplacés sans délai. (26 juin) Massacre de M. Guillin Dumontet à Poleymieux. (3 juillet) Les citoyens des 29 sections de Lyon prêtent successivement serment à la constitution. (28 décembre) Le directoire du département défend de détruire ni dégrader aucun bâtiment public ou particulier, et annule en conséquence un arrêté de la municipalité dicté par Chalier.

1792 (26 février) Le directoire suspend Chalier des fonctions